

CPE: pression sur le Conseil fédéral

Publié le: 26. 08. 2009

La Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE) ne veut traiter du crédit de 12,5 milliards au Fonds monétaire international (FMI) que lorsque le Conseil fédéral aura présenté son rapport sur l'augmentation de l'aide au développement à 0,5% du PNB.

De fait, le Conseil fédéral aurait dû présenter cette année un crédit supplémentaire pour l'augmentation de l'aide au développement à 0,5% du PNB jusqu'en 2015. Or, fin mai, il a passé outre le mandat pourtant clair du Parlement. Il a décidé de ne pas présenter au Parlement un projet de crédit, mais seulement un «rapport». Cette procédure a suscité une forte critique au Parlement (voir la conférence de presse du 25 juin).

La Commission de politique extérieure (CPE) du Conseil national vient de réagir. Elle a décidé, le 24 août 2009, de ne traiter le crédit extraordinaire de 12,5 milliards au FMI que lorsque le Conseil fédéral aura présenté son rapport. «La commission entend ainsi assurer un examen global et cohérent du projet», indique la CPE dans un communiqué de presse.

Le rapport doit être discuté en septembre au Conseil fédéral. Le crédit supplémentaire exigé ne s'élèverait plus qu'à environ 340 millions, répartis sur les années 2010, 2011 et 2012. Une petite somme en regard des 12,5 milliards pour le FMI.

[Communiqué de presse de la CPE du Conseil national](#) [Conférence de presse du Groupe Suisse-Solidarité internationale \(25 juin 2009\)](#)